Image not found or type unknown

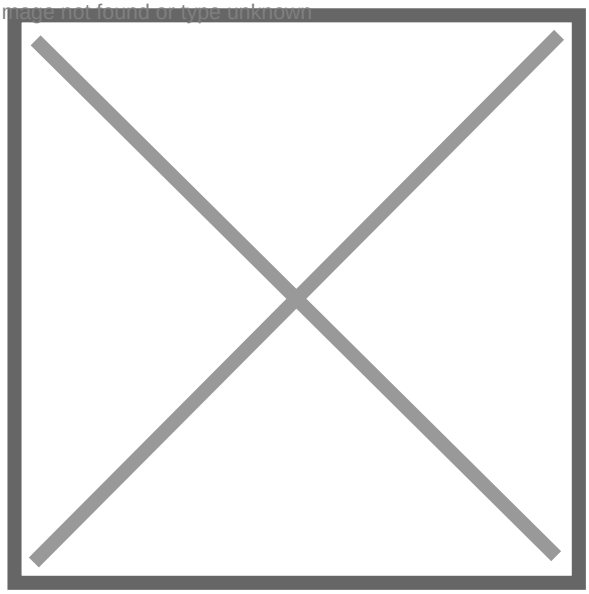

Annulation achat appartement en vefa

Par **KARRA**, le **23/02/2011** à **13:25**

Bonjour,
mes enfants ont acheté un studio en vefa, ils sont passé chez le notaire, des modifications avaient été promises par le commercial, rien n'a été fait, le promoteur immobilier n'a pas répondu à notre lettre de réclamaion

lundi dernier ils ont eu la première visite de l'appartement, déception, et apparemment les dimensions de la chambre sont plus petites, ils avancent une marge d'erreur de 5% mais cela semble être supérieur, est ce un cas d'annulation de la vente ?

pour les modifications refusées, ils ont argumenté les normes handicapées à respecter (appartement au deuxième sans ascenseur) apparemment les portes sont standard, est ce aussi un élément en notre faveur

on a émis par mail une réserve et on demande un contre visite au cours de laquelle on va mesurer toutes les pièces

en attendant cette contre visite on aurait souhaité une marche à suivre et savoir ce qui pourrait nous permettre d'annuler cette transaction en sachant que nous sommes en appel de fond au cloisonnement

je suis à votre disposition pour vous donner les renseignements dont vous pourriez avoir besoin pour émettre un avis

cordialement

b karra

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés